

# Formation "Mûrir son projet d'installation"

## Formation "Mûrir son projet d'installation"

### Déroulé

Vous avez un projet d'installation agricole ou agrirurale ?

Vous vous posez des questions sur l'accès au foncier, la commercialisation, l'Agriculture Biologique, l'Agriculture Paysanne ... ?

Vous avez besoin d'aide pour chiffrer votre projet, choisir un statut, vous y retrouver parmi les nombreux interlocuteurs ?

Vous souhaitez confronter votre projet avec d'autres porteurs de projet et des interlocuteurs spécialisés ?

La Cant'ADEAR vous propose :  
une formation de 6 jours pour  
Mûrir son projet d'installation agricole,  
du 4 au 25 avril 2013 à Aurillac

### Infos complémentaires



### Tarifs

### Plus de renseignements

Cant'ADEAR  
7 place de la Paix  
15000 Aurillac  
04 71 43 30 50  
n° OF 83 15 030 89 1

### Dates, lieux et intervenants

**04 avr 2013**

15000 Aurillac

H. Gaudon, Cant'ADEAR

09:30 - 17:30

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))